CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° A240IDA

Je soussigné, Frédéric CHAVANNE, agissant en qualité de Directeur Général de Bureau de Vérifications Techniques, certifie que :

Monsieur Yassine BENSOUDA

Entreprise : SYNXPRESS
63000 - CLERMONT-FERRAND

A suivi l'action de formation :

ADR Chapitre 1.3 - Formation initiale - 2 jours

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Répondre à l'obligation réglementaire du chapitre §1.3 de l'ADR,
Acquérir les connaissances de base liées au transport des Marchandises Dangereuses par route,
Comprendre la structure de l'ADR et le pratiquer,
Savoir identifier les exigences applicables pour toute expédition de marchandises dangereuses,
Connaitre les règles pour classer, emballer, conditionner, marquer, étiqueter, charger/décharger, des Marchandises Dangereuses en conformité avec la réglementation ADR,
Être en capacité d'établir les documents de transport.

Date(s) et durée : **du lundi 15 au mardi 16 avril 2024**
et ce pour une durée de 14.00 heures (pas d'absence)
Format formation : Presentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☑ **Action de formation**

Lieu : APAVE LYON - ZAC Berliet - Centre de formation - 7 et 9 rue Alice Guy Blaché - 69800 LYON - ST PRIEST -

Prérequis : savoir lire et écrire le français

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
RUNGIS, le 18 avril 2024
Frédéric CHAVANNE
Directeur Général

BUREAU DE VERIFICATIONS TECHNIQUES
36, Rue du Jura – CS 10398
94633 – RUNGIS CEDEX
RCS CRETEIL 309 306 918

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à formation.bvt@apave.com ou par courrier : Bureau de Vérifications Techniques - 36 rue du JURA 94633 RUNGIS
Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation Bureau de Vérifications Techniques